



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
GROUPE ORANGE

Direction Entreprises France  
Managers ARC

## Une action payante



**D**ans le cadre du projet ARC, la Direction Entreprise France (DEF) a décidé que les responsables d'équipes ne seraient pas éligibles à la PVV.

Toutefois, ils continuaient à bénéficier des challenges (en vigueur dans les CCE et CSE).

### Enfin, pas tous !!!

En effet, les managers issus-es des anciens services ARTE étaient exclus de ce dispositif.

Devant cette iniquité, interpellée par un des salariés concernés, **la CFDT est intervenue et a obtenu un traitement identique pour l'ensemble des responsables d'équipe ARC à partir du mois de mai 2014.**

Restait la question de la compensation de période passée...

**La CFDT a revendiqué le paiement d'une compensation aux collègues qui avaient été « oubliés » de ces challenges.**

**DEF vient de trancher et donne raison à la CFDT.**

**Il y aura une régularisation sous forme de chèques cadeaux qui seront attribués au mois de septembre.**

**A partir d'une sollicitation individuelle, la CFDT a obtenu le règlement collectif de ce problème.**

**En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter un représentant CFDT.**

Juillet 2014